

SÉANCE SPÉCIALE DU LUNDI, 20 DÉCEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome, tenue au Centre culturel Dr Marc Héту situé au 624, rue Notre-Dame et à huis clos en vertu de l'arrêté ministériel, le 20 décembre 2021 à 19 h 15.

PRÉSENCES

Sont présents les membres suivants :

Le conseiller Mario Henderson, district #1
Le conseiller Marc Roy, district #2
Le conseiller Jean-Luc Payant, district #3
Le conseiller Richard Beaudin, district #4
Le conseiller Martin Lafond, district #5
Le conseiller Suzan Demers, district #6

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Laberge.

Monsieur Manuel Bouthillette, directeur général et greffier-trésorier agit à titre de secrétaire et aussi présente Madame Linda Hébert, trésorière.

2021-12-345

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2021

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance spéciale à 19 h 54 le quorum étant respecté.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-346

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les conseillers sont présents et consentent à l'ajout d'un point à l'ordre du jour;

Proposé par Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance spéciale du 20 décembre 2021 avec l'ajout :

- Point 11.1 Mesures sanitaires – Fermeture des bureaux et bâtiments municipaux au public

Adoptée à l'unanimité

2021-12-347 3. APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES

Proposé par Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le paiement des comptes selon la liste déposée à la séance spéciale du 20 décembre 2021 comme suit :

Liste des comptes à payer au 20 décembre 2021 : **55 882.02 \$**

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je soussigné Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

Adoptée à l'unanimité

4. AVIS DE MOTION – DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 227-2021 FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET DE COMPENSATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Marc Roy, à l'effet de déposer séance tenante un projet de règlement no. 227-2021 fixant les taux de taxation et de compensation pour l'exercice financier 2022. Une copie de ce projet de règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville.

2021-12-348 5. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 227-2021 FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET DE COMPENSATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

CONSIDÉRANT le projet de règlement no. 227-2022 tel que présenté;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt du projet de règlement no. 227-2021 fixant les taux de taxation et de compensation pour l'exercice financier 2022. Une copie de ce projet de règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-349 6. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 176-2014-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 176-2014 ÉTABLISSANT UN PLAN DE REVITALISATION

ATTENDU QU'UN projet de règlement portant le no. 176-2014-01 modifiant le règlement no. 176-2014 établissant un plan de revitalisation a été déposé lors de la séance régulière du 6 décembre 2021;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné par le conseiller Martin Lafond lors de cette même séance;

ATTENDU QU'IL y a eu des modifications d'apportées au projet de règlement déposé lors de la séance du 6 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE certains membres du conseil municipal sont en désaccord avec les modifications au projet de règlement;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu majoritairement par les conseillers présents

QUE le règlement no. 176-2014-01 modifiant le règlement no. 176-2014 établissant un plan de revitalisation soit annulé;

QU'UN nouveau projet de règlement sera présenté à une séance ultérieure. Le conseiller Martin Lafond s'oppose à l'annulation du projet de règlement tel que présenté.

Adoptée à la majorité

2021-12-350 7. APPEL D'OFFRES 202142 – MARQUAGE SURFACE MULTI-SPORTS

ATTENDU QUE des travaux de resurfaçage du plancher de béton à la Salle communautaire de Saint-Chrysostome auront lieu en janvier 2022;

ATTENDU QUE la municipalité désire procéder à du marquage de surface multi-sports;

ATTENDU QUE deux (2) soumissionnaires ont été invités, selon l'appel d'offres 202142;

SOUSSIONNAIRE	TOTAL AVANT TXS
Lignes Sportives R et R inc.	3 500 \$
Multi-Sports Surface inc.	7 575 \$

Proposé par Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER la soumission de Lignes Sportives R et R inc. au coût de 3 500, plus taxes. Que cette dépense sera financée à même le budget.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-351 8. CHANGEMENT D'ÉCHELON – EMPLOYÉ #320-002

CONSIDÉRANT la grille salariale en vigueur;

CONSIDÉRANT la fiche d'évaluation de rendement dûment complété entre l'employé #320-002 et la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable émise par Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier et de Stéphane Laberge, chef d'équipe à la suite de cette évaluation;

Proposé par Jean-Luc Payant
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte la recommandation favorable pour le changement proposé, soit de passer de l'échelon 2 à l'échelon 3, le tout selon le taux horaire de la grille salariale en vigueur pour l'employé #320-002 à compter du 1^{er} janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-352 9. CHANGEMENT D'ÉCHELON – EMPLOYÉ #320-004

CONSIDÉRANT la grille salariale en vigueur;

CONSIDÉRANT la fiche d'évaluation de rendement dûment complétée entre l'employé #320-004 et la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable émise par Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier et Stéphane Laberge, chef d'équipe à la suite de cette évaluation;

Proposé par Martin Lafond
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte la recommandation favorable pour le changement proposé, soit de passer de l'échelon 1 à l'échelon 2, le tout selon le taux horaire de la grille salariale en vigueur pour l'employé #320-004 à compter du 1^{er} janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-353 10. CHAUFFEUR AU DÉNEIGEMENT AVEC HEURES GARANTIES – RÉAL BOURDEAU

ATTENDU l'offre d'emploi affiché avec heures garanties;

ATTENDU QUE nous avons besoin, pour la période hivernale, d'un chauffeur avec la classe 3;

ATTENDU QUE M. Réal Bourdeau a obtenu, selon la résolution #2021-12-329, le poste de chauffeur au déneigement sur appel;

ATTENDU QUE M. Réal Bourdeau accepte de prendre le poste avec heures garanties, tel que mentionné dans l'offre d'emploi;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu majoritairement par les conseillers présents

D'ENGAGER M. Réal Bourdeau avec 350 heures garanties pour la conduite de charrue selon le tarif horaire établi pour la saison hivernale 2021-2022. Que cette résolution abroge la résolution #2021-12-329.

M. Stéphane Laberge, chef d'équipe devra superviser l'employé ainsi que les heures au déneigement.

Adoptée à la majorité

2021-12-354 11. ASSOCIATION DES POMPIERS DE SAINT-CHRYSOSTOME – DON « GUIGNOLÉE 2021 »

ATTENDU l'entente Service incendie 2020-2021-2022 entrée en vigueur le 8 septembre 2020;

ATTENDU QUE selon l'entente Service incendie, qu'il est stipulé dans le paragraphe suivant :

- *Frais pour repas : Le chef ou l'officier responsable de la sortie peut autoriser un lunch à ceux qui ont participé à l'intervention. Un budget annuel de 1 000 \$ sera prévu à cet effet. Si la totalité de cette somme n'est pas dépensée en frais de repas au 1^{er} décembre de chaque année, l'association des pompiers devra faire un don du solde restant à un organisme de la municipalité de son choix;*

ATTENDU qu'en date du 1^{er} décembre 2021 il y a un solde restant de 348.20 \$;

ATTENDU QUE l'association des pompiers de Saint-Chrysostome a été informée du solde restant et qu'il désire faire un don à la « *Guignolée 2021* »;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE REMETTRE le somme de 348.20 \$ à l'Association des pompiers de Saint-Chrysostome afin qu'il accorde un don au Comité des Loisirs de Saint-Chrysostome pour la « *Guignolée 2021* ». Que cette dépense sera financée à même le budget.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-355 11.1 MESURES SANITAIRES – FERMETURE DES BUREAUX ET BÂTIMENTS MUNICIPAUX AU PUBLIC

ATTENDU QU'EN raison des nouvelles mesures sanitaires émise par le gouvernement en date du 20 décembre 2021;

ATTENDU QU'IL est dans l'intérêt public de protéger la santé de la population, des membres du conseils et des employés municipaux;

Proposé par le conseiller Suzan Demers
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil de la Municipalité accepte de fermer les bureaux et bâtiments municipaux au public du 21 décembre 2021 au 9 janvier 2022 inclusivement.

Adopté à l'unanimité

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance spéciale a lieu à huis clos. Les citoyens devaient transmettre leurs questions au directeur général et secrétaire-trésorier le 20 décembre 2021 avant 18 h 30.

Aucune question

2021-12-356 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE les sujets à l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

Proposé par le conseiller Martin Lafond
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance spéciale du Conseil municipal du 20 décembre 2021 à 20 h 23.

Adoptée à l'unanimité

Steve Laberge
Maire

Manuel Bouthillette
Directeur général et greffier-trésorier